



- **Conseil international du Café**
- **Comité des finances et de l'administration**
- **Comité consultatif du secteur privé**
- **Comité des projets**
- **Comité de promotion et de développement des marchés**
- **Comité des statistiques**

**Convocation des réunions de l'OIC
(25 au 29 septembre 2017)
Yamoussoukro, Côte d'Ivoire**

Introduction

1. Le Directeur exécutif présente ses compliments aux Membres de l'OIC et aux observateurs et a l'honneur de les informer que la 120^e session du Conseil international du Café ainsi que les réunions des autres organes de l'OIC auront lieu du 25 au 29 septembre 2017 à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire). L'atelier sur les statistiques se tiendra le Lundi 25 septembre et le septième Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café aura lieu le Mercredi 27 septembre. Des informations sur ces événements seront distribuées séparément. Un calendrier provisoire des réunions est joint à l'annexe I.

Lieu des réunions

2. Toutes les réunions se tiendront au Centre de Conférence de l'Hotel des Parlementaires, Quartier Millionnaire, Yamoussoukro Côte d'Ivoire.

3. Le présent document contient les annexes ci-après:

- Annexe I Calendrier préliminaire des réunions
- Annexe II Formulaire d'inscription pour les observateurs
- Annexe III Noms et tarifs des hôtels
- Annexe IV: Formulaire de demande de transport
(À renvoyer à M. Matthieu Komenan à komenan2010@gmail.com)

4. Pour de plus amples informations concernant les hôtels, visas, visites et autres dispositions en Côte d'Ivoire, veuillez contacter les personnes suivantes à la Représentation permanente de la Côte d'Ivoire auprès des organismes internationaux de produits de base, 33 Cavendish Square, Londres W1G OPW, Tel.: +44 207 462 0086, Fax: +44 207 462 0087:

Nom: Mme Marie-Claude Moussy

Titre: Conseillère juridique

Courriel: mdegni-segui@reperci.org

mdegnis@aol.com

Nom: Mme Nathalie Asse

Titre: Conseillère en communication

Courriel: nasse@reperci.org

assekz@gmail.com

Réservations d'hôtels

5. Les délégués réservent eux-mêmes leur chambre d'hôtel. Les coordonnées des hôtels et leurs tarifs figurent à l'annexe III. Veuillez noter que les chambres d'hôtel sont en grande demande à Yamoussoukro à cette période de l'année et il est donc impératif que les délégués réservent leurs chambres d'hôtel le plus rapidement possible.

Visas et passeports

6. Le visa est obligatoire pour se rendre en Côte d'Ivoire et les délégués peuvent faire la demande en ligne à <https://snedai.com/e-visa/> (le site Web est en français et en anglais) pour obtenir un visa d'entrée en Côte d'Ivoire.

Réservations de voyage

7. Les vols à destination et en provenance d'Abidjan (Côte d'Ivoire) pouvant rapidement être pleins à cette période de l'année, les délégués sont invités à réserver leur vol dès que possible. Il existe des vols internationaux directs vers l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny au départ de Addis Abeba, Bruxelles, Casablanca, Dubaï, Johannesburg, Istanbul, Lisbonne, Nairobi et Paris, exploités par les compagnies aériennes suivantes: Ethiopian Airlines, SN Brussels Airlines, Royal Air Maroc, Emirates, South African Airways, Turkish Airlines, Tap Portugal, Kenya Airways et Air France.

Transport : arrivées et départs à l'aéroport

8. L'aéroport international Félix Houphouët-Boigny est situé à 16 kilomètres au Sud-Est d'Abidjan, à 45 minutes du centre-ville. Les délégués devront communiquer leurs dates d'arrivée et de départ, horaires et numéros de vol, nom et adresse de l'hôtel où ils séjourneront, en remplissant le formulaire de réservation de transport joint à l'Annexe IV, et

le renvoyer à M. KOMENAN Matthieu à komenan2010@gmail.com. Les autorités ivoiriennes mettront à la disposition des délégués de l'OIC un moyen de transport pour Yamoussoukro le Dimanche 24 septembre à partir de l'Hôtel Ibis (Abidjan, Plateau). Des bus partiront de l'hôtel à 11h00 du matin et à 17h00. Le voyage dure environ deux heures. Afin d'aider les autorités à coordonner le service de transport à partir de l'Hôtel Ibis (Abidjan, Plateau), il est fortement recommandé aux Membres de fournir des précisions sur leurs arrivées sur le formulaire joint à l'annexe IV. Les délégués arrivant à Abidjan avant le dimanche 24 septembre sont priés de réserver un hôtel à Abidjan.

Visite

9. Les autorités ivoiriennes organisent une visite gratuite d'une demi – journée d'une plantation de café à Yamoussoukro. La visite est prévue pour le Samedi 30 septembre et la participation fait l'objet d'une réservation préalable. Pour plus ample information ou pour réserver une place, veuillez contacter M. Matthieu Komenan à komenan2010@gmail.com.

Vaccinations

10. Les délégués pourront obtenir des renseignements à jour sur les vaccinations auprès de l'Organisation mondiale de la santé à www.who.int ou, à défaut, auprès du consulat de Côte d'Ivoire de leur pays de résidence. Les délégués devront noter qu'il est obligatoire de fournir une preuve de vaccination contre la fièvre jaune avant d'entrer dans le pays. Les autorités ivoiriennes recommandent également les vaccinations suivantes contre : la typhoïde et la méningite.

Pouvoirs des Membres de l'OIC

11. Les pouvoirs pour la 120th session du Conseil international du Café doivent être envoyés au Directeur exécutif au siège de l'OIC à Londres selon les modalités définies ci-après.

12. Il est rappelé aux Membres qu'aux termes de la règle 3 du Règlement de l'Organisation (document [ICC-102-7](#)) ils sont tenus d'informer le Directeur exécutif, par écrit et le plus tôt possible après réception de la présente communication, de la composition de leurs délégations. Les Membres sont priés de s'assurer que leurs pouvoirs parviennent à l'Organisation avant le **25 août 2017 au plus tard**. Les pouvoirs doivent être délivrés par écrit par les autorités compétentes désignées par chaque Membre (par exemple, le ministère approprié ou une instance gouvernementale du pays Membre, ou par un représentant de la mission diplomatique du Membre concerné, soit dans le pays où siège l'Organisation, soit dans le pays où la session a lieu).

13. Les pouvoirs des délégations seront examinés, avec le concours du Secrétariat, par le Président qui fera rapport au Conseil. La liste des délégations sera établie en fonction des pouvoirs que les Membres auront transmis et des réponses des observateurs.

Admission d'observateurs

14. Les observateurs invités des pays non membres, des organisations internationales et des associations du secteur privé figurant à l'annexe II du document [ICC-117-3](#) qui souhaitent assister à la session du Conseil et/ou aux autres réunions de l'OIC sont priés d'informer le Directeur exécutif avant le **11 août 2017** au plus tard des réunions précises auxquelles ils souhaitent assister.

15. Les pays et les organisations observateurs ne figurant pas sur la liste de l'Annexe II du document [ICC-117-3](#) doivent présenter leur demande d'octroi du statut d'observateur par écrit au Directeur exécutif et y indiquer les réunions précises auxquelles ils souhaitaient assister au moins 45 jours avant la session de septembre, (c'est-à-dire avant le **11 août 2017**), conformément à la règle 5 du Règlement de l'Organisation.

Inscription

16. Pour des raisons de sécurité et d'identification, tous les participants sont priés de s'inscrire au Bureau d'information dès leur arrivée et de porter le badge qui leur aura été délivré pendant toutes les réunions.

Ordres du jour et dispositions pour les réunions

17. On trouvera ci-après les ordres du jour provisoires du Conseil et des autres réunions des organes ainsi que le calendrier provisoire des réunions.

18. Les Membres qui souhaitent soumettre des documents pour distribution, proposer des questions supplémentaires aux fins d'examen ou faire des exposés pendant les réunions, sont invités à en informer par écrit le Directeur exécutif avant le **11 août 2017 au plus tard**.

Réunions sans papier

19. L'OIC progresse sur la voie de réunions sans papier. Les Membres sont encouragés à apporter leurs tablettes ou ordinateurs portables aux réunions auxquelles ils participent plutôt que d'utiliser des copies papier des documents. **Des jeux de documents seront mis à la disposition des Membres et des observateurs qui en auront fait la demande à documents@ico.org 30 jours avant les réunions uniquement.** La salle du Conseil est équipée d'installations Wi-Fi et de prises électriques nécessaires pour recharger les appareils. Les ordres du jour et les documents peuvent être téléchargés à partir du site web de l'OIC à : http://www.ico.org/documents_f.asp. Les documents à distribution restreinte pourront être obtenus sur demande auprès du Secrétariat.

Interprétation

20. Une équipe d'interprètes est prévue du 25 au 29 septembre 2017.

Dates importantes

Visas	Les délégués sont invités à se renseigner dès à présent
Documents/présentations/ ajouts aux ordres du jour	Par écrit au Directeur exécutif 11 août
Demande d'octroi du statut d'observateur	Par écrit au Directeur exécutif 11 août
Inscription et Pouvoirs	25 août
Jeux de documents	25 août à documents@ico.org

INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL (CÔTE D'IVOIRE)

Population	Côte d'Ivoire (2016): 23,740,424 Abidjan (2007): 3,802,000 Yamoussoukro: 355,573
Superficie de la Côte d'Ivoire	322,463 km ²
Région d'Abidjan	2 119 km ²
Région de Yamoussoukro	3 500 km ²
Language	Français
Heure locale	GMT
Alimentation électrique	230V 50 Hz
Préfixe téléphonique international	+225 (Côte d'Ivoire)
Monnaie	La monnaie locale est le franc CFA. 1 Euro = 656 francs CFA (9 juin 2016) Un convertisseur universel de devises est disponible à www.xe.com/ucc
Climat	La température moyenne à Yamoussoukro en septembre est de 20° C (minimum) et 27° C (maximum).
Assurance médicale/de voyage	Les délégués sont invités à contracter une assurance médicale et de voyage.
Exigences d'ordre médical pour l'entrée en Côte d'Ivoire	Vaccins obligatoires: fièvre jaune Recommandés: typhoïde et la méningite Vérifiez à www.who.int et au Consulat de Côte d'Ivoire dans votre pays de résidence.

As at 11 July 2017

ICO MEETINGS
Provisional programme
25 to 29 September 2017

Monday, 25 September		Room	Open to	Note
08:30 onwards	Registration	<i>To be advised</i>	ICO Members and observers	Accreditation/registration of ICO delegates throughout the day
08:30 – 09:30	Briefing meeting	<i>To be advised</i>	Restricted	Chairmen and invited Members only
09:30 – 13:00	Workshop on Statistics	<i>To be advised</i>	ICO Members	
13:00 – 14:30	Lunch			
14:30 – 17:00	Workshop on Statistics	<i>To be advised</i>	ICO Members	
14:30 – 17:00	Finance and Administration Committee	<i>To be advised</i>	ICO Members	
17:00 – 18:00	<i>Coordination meetings</i>	<i>To be advised</i>	<i>Producing and Consuming countries</i>	<i>Provisional</i>
Tuesday, 26 September		Room	Open to	Note
09:30 – 11:30	Private Sector Consultative Board	<i>To be advised</i>	ICO Members and accepted observers	
11:30 – 12:30	Projects Committee	<i>To be advised</i>	PSCB members	
12:30 – 14:00	Lunch			
14:00 – 15:30	Promotion and Market Development Committee	<i>To be advised</i>	ICO Members and accepted observers	
15:30 – 17:00	Statistics Committee	<i>To be advised</i>	ICO Members and accepted observers	
17:00 – 18:00	<i>Coordination meetings</i>	<i>To be advised</i>	<i>Producing and Consuming countries</i>	<i>Provisional</i>
Wednesday, 27 September		Room	Open to	Note
08:00 – 09:00	Forum – briefing meeting	<i>To be advised</i>	Forum speakers and moderators	
08:30 – 09:30	Coffee and registration	<i>To be advised</i>	Forum participants	
09:30 – 13:00	7 th Consultative Forum	<i>To be advised</i>	Forum participants	
13:00 – 14:30	Lunch			
14:30 – 17:00	7 th Consultative Forum	<i>To be advised</i>	Forum participants	
17:00 – 18:00	Networking event	<i>To be advised</i>	Forum participants	
Thursday, 28 September		Room	Open to	Note
09:30 – 13:00	Council	<i>To be advised</i>	ICO Members and accepted observers	<ol style="list-style-type: none"> 1. Draft Agenda 2. Admission of Observers 3.1 Votes for coffee year 2016/17 3.2 Initial distribution of votes for coffee year 2017/18 4.1 Report on membership of the ICA 2007 4.2 Extension for the deposit of instruments 5. Coffee market situation 6. Studies and reports 7. Country Coffee Profiles 11. International Coffee Day
13:00 – 14:30	Lunch			
14:30 – 18:00	Council	<i>To be advised</i>	ICO Members and accepted observers	<ol style="list-style-type: none"> 8. Strategic Review of the ICO 9. Five-Year Action Plan of the ICO 10. Programme of Activities for coffee year 2017/18

Friday, 29 September		Room	Open to	Note
09:30 – 13:00	Council	<i>To be advised</i>	ICO Members and accepted observers	12. National coffee policies 13. Cooperation with other agencies 14. Reports from Chairpersons of the ICO bodies 14.1 Private Sector Consultative Board 14.2 Promotion and Market Development Committee 14.3 Statistics Committee 14.4 Projects Committee 15. Consultative Forum on Coffee Sector Finance
13:00 – 13:30	Press briefing	<i>To be advised</i>	Press	
13:00 – 14:30	Lunch			
14:30 – 18:00	Council	<i>To be advised</i>	ICO Members and accepted observers	3.3 Credentials 16.1 Finance and Administration Committee 16.2 Draft Administrative Budget for 2017/18 17. Special Fund 18. Office holders and committees 18.1 Composition of committees 18.2 Chairman and Vice-Chairman of the Council 18.3 Chairman and Vice-Chairman of the Committees 18.4 Chairman and Vice-Chairman of the Forum and Core Group for 2017/18 19. Other business 20. Future meetings
Saturday, 30 September			Open to	Note
<i>To be advised</i>	Visit to a coffee farm		ICO Members and accepted observers	Information to follow

Notes:

1. There will be one team of interpreters from 25 to 29 September 2017 – available from 09:30 – 18:00 only.
2. The Annex lists office holders and the composition of ICO bodies for 2016/17
3. In accordance with Article 11 of the 2007 Agreement and Rule 5 of the Rules of the Organization, the Council shall decide at each session on the admission of observers and designate the items on the Agenda of the Council open to accepted observers.
4. * Denotes Agenda Items which are restricted to ICO Members.

LIST OF OFFICE HOLDERS FOR COFFEE YEAR 2016/17

International Coffee Council**Chairman:** Ms Tanya Menchi (USA) ■ **Vice-Chairperson:** Mr Aly Touré (Côte d'Ivoire)**Finance and Administration Committee (2016/17)****Chairperson:** Mr Abdoulaye Nana (Cameroon) ■ **Vice-Chairperson:** Ms Stephanie Küng (Switzerland)**Exporting Members:** Brazil, Cameroon, Colombia, Indonesia, Uganda and Vietnam**Importing Members:** EU, Japan, Russian Federation, Switzerland, USA**Projects Committee (2016/17)****Chairperson:** Mrs Ina Grohmann (Germany) ■ **Vice-Chairman:** H.E. Mr Iván Romero-Martínez (Honduras)**Exporting Members:** Brazil, Colombia, Côte d'Ivoire, Honduras, India, Indonesia, Nicaragua and Tanzania**Importing Members:** European Union, Switzerland, USA**Promotion and Market Development Committee (2016/17)****Chairperson:** Ms Vera Espíndola Rafael (Mexico) ■ **Vice-Chairman:** Ms Amy Diggs (USA)**Exporting Members:** Brazil, Colombia, Guatemala, India, Kenya, Mexico, Togo and Vietnam**Importing Members:** European Union, Switzerland, USA**Statistics Committee (2016/17)****Chairperson:** Mr Piotr Krawczyk (EU-Poland) ■ **Vice-Chairman:** Mr Juan Esteban Orduz (Colombia)**Exporting Members:** Brazil, Colombia, Congo Dem. Rep. of, Costa Rica, Ghana, India, Indonesia and Mexico**Importing Members:** European Union, Switzerland and the USA**Private Sector Consultative Board (PSCB) (2016/17)****Chairman:** Mr Ramaz Chanturiya (Rusteacoffee) ■ **Vice-Chairman:** Mr Ricardo Arenas (Anacafé)**Producer representatives** (*alternates in italics*)**Colombian Milds:**

Federación Nacional de Cafeteros de Colombia (FNC),
Sociedad Exportadora de Café de las Cooperativas de Caficultores (EXPOCAFÉ),
Asociación de Exportadores de Café de Colombia (ASOEXPORT),
 African Fine Coffees Association (AFCA)

Other Milds:

Asociación Nacional del Café de Guatemala (Anacafé),
 Specialty Coffee Association of Panama (SCAP)

Brazilian and Other Natural Arabicas:

Conselho dos Exportadores de Café do Brasil (CeCafé),
Associação Brasileira da Indústria de Café Solúvel (ABICS),
Associação Brasileira da Indústria de Café (ABIC),
 Conselho Nacional do Café (CNC),
Confederação da Agricultura e Pecuária do Brasil (CNA),
International Women's Coffee Alliance (IWCA)

Robustas:

Conseil du Café-Cacao (3C),
 Indonesian Coffee Exporters Association (GAEKI),
Uganda Coffee Federation (UCF)

Consumer representatives:

All Japan Coffee Association (AJCA),
 Coffee Association of Canada (CAC),
 European Coffee Federation (ECF),
 Institute for Scientific Information on Coffee (ISIC),
 National Coffee Association of USA (NCA),
 Russian Association of Tea and Coffee Producers (Rusteacoffee),
 Specialty Coffee Association of America (SCAA),
 Speciality Coffee Association of Europe (SCAE)

Consultative Forum on Coffee Sector Finance (2016/17)**Chairman:** Mr Juan Esteban Orduz (Colombia) (**also Chairman of Core Group**)**Vice-Chairman:** Mr Ödön Pálla Sagues (EU-Spain)**Core Group on the Consultative Forum (2015/16 and 2016/17)****Exporting Members:** Bolivia, Colombia, Côte d'Ivoire, El Salvador, Ethiopia, Uganda**Importing Members:** EU, Russian Federation, Switzerland, USA**Ex-officio Member:** Executive Director**Assisted by:** Chairman of PSCB, and four advisors: Noemí Pérez (Fast), Roy Parizat (World Bank), Silas Brasileiro (Conselho Nacional do Café, Brazil) and Nicolas Tamari, Sucafina SA

Virtual Screening Subcommittee

Chairman: Executive Director

Exporting Members: Brazil, Côte d'Ivoire, Guatemala, Indonesia

Importing Members: European Union and the USA



Conseil international du Café
120^e session
28 – 29 septembre 2017
Yamoussoukro, Côte d'Ivoire

Ordre du jour provisoire

Point	Document
1. Ordre du jour provisoire et calendrier des réunions – à adopter	ICC-120-0 Calendrier des réunions
2. Admission d'observateurs – à examiner	à suivre
Le Conseil décidera de l'admission d'observateurs et fixera les points de l'ordre du jour qui leur seront ouverts.	
3. Voix et pouvoirs	
3.1 Voix pour l'année caféière 2016/17 – à examiner, et le cas échéant, à approuver	à suivre
Le Chef des opérations par intérim fera rapport.	
3.2 Répartition initiale des voix pour l'année caféière 2017/18 – à examiner, et le cas échéant, à approuver	à suivre
Les documents contenant la base statistique pour la répartition des voix proposée pour les Membres exportateurs et pour les Membres importateurs et la répartition initiale des voix pour l'année caféière 2017/18 sera diffusé pour approbation.	
3.3 Pouvoirs – à examiner, et le cas échéant, à approuver	verbal
Le Président examinera les pouvoirs avec le concours du Secrétariat et fera rapport au Conseil.	
4. Accord international de 2007 sur le café	

4.1 Rapport sur la participation à l'Accord international de 2007 – à examiner à suivre

Le Directeur exécutif fera rapport.

4.2. Prorogation du délai prévu pour le dépôt d'instruments – à examiner, et le cas échéant, à approuver à suivre

La date butoir fixée pour déposer des instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion est le 29 septembre 2017. Le Conseil examinera un projet de résolution portant prorogation du délai fixé pour déposer des instruments.

5 Situation du marché du café – à noter à suivre

Le Directeur exécutif présentera une analyse de l'état du marché.

6 Études et rapports – à examiner

Le Conseil examinera les études et les rapports ci-après:

- **Secteur caféier africain: Performances et opportunité de valeur ajoutée** à suivre
- **Obstacles à la consommation** à suivre

7 Profil sur le café – à examiner

Le Conseil examinera les profils de pays suivants:

- **Profil sur le café: Cameroun** à suivre
- **Profil sur le café: Italie** à suivre

8 Examen stratégique de l'OIC – à examiner, et le cas échéant, à approuver verbal

Le Président du Groupe de travail fera rapport sur les résultats de ce processus. Le Conseil les examinera et, s'il le juge approprié, les approuvera aux fins de mise en œuvre par le Secrétariat.

9 Plan d'action quinquennal de l'OIC – à examiner, et le cas échéant, à approuver à suivre

Le Directeur exécutif présentera le Plan d'action quinquennal proposé de l'OIC.

10 Programme des activités pour l'année caféière 2017/18 – à examiner, et le cas échéant, à approuver à suivre

Le Chef des opérations par intérim présentera le programme des activités pour 2017/18 sur la base des résultats de l'Examen stratégique. Le Conseil l'examinera et, s'il le juge approprié, l'approuvera aux fins de mise en œuvre par le Secrétariat.

11 Journée internationale du café – à examiner verbal

Le Directeur exécutif fera rapport sur les préparatifs de la Journée internationale du Café qui se tiendra le 1 octobre 2017.

12 Politiques nationales en matière de café – à noter verbal

Les Membres sont invités à faire rapport sur les changements intervenus dans leurs politiques nationales en matière de café et à fournir des copies du texte de leurs déclarations et d'autres informations pour qu'elles soient distribuées aux Membres.

13 Coopération avec d'autres organisations – à examiner à suivre

Le Directeur exécutif fera rapport sur la coopération avec d'autres organisations.

- Protocole d'accord avec l'Association africaine des cafés fins (AFCA) [ICC-119-18](#)
- Protocole d'accord avec Global Coffee Platform (GCP) à suivre
- Sustainable Coffee Challenge verbal
- Global Adaptation Plan (GAP) à suivre
- Conférence des Nations sur le commerce et le développement (CNUCED) verbal
- Centre du commerce international (CCI) verbal
- CeCafé – Dîner et Sommet sur le café verbal
- Premier Forum mondial des producteurs de café (Medellin, Colombie) verbal
- Sommet latino-américain du café, (Puebla, Mexique) verbal

14 Rapports des présidents des organes de l'OIC verbal

14.1 Comité consultatif du secteur privé (CCSP) – à examiner

14.2 Comité de promotion et de développement des marchés – à examiner

14.3 Comité des statistiques – à examiner

14.4 Comité des projets – à examiner

15 Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café – à examiner verbal

Le président du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café fera rapport au Conseil sur les résultats du septième Forum du 27 septembre 2017.

16 Questions financières et administratives

16.1 Comité des finances et de l'administration – à examiner à suivre

Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport sur la réunion du Comité, y compris l'état des finances et les recommandations du Comité concernant les propositions de banques et la révision du barème des traitements et de la base des contributions au Fonds de prévoyance du personnel de la catégorie des services généraux.

16.2 Projet de budget administratif de l'Organisation pour l'exercice 2017/18 – à examiner et, le cas échéant, à approuver [FA-151/17](#)

[FA-152/17](#)
[FA-153/17](#)

Le président du Comité des finances et de l'administration fera rapport.

17 Fonds spécial – à examiner verbal

À la suite de la décision prise lors de la 117^e session, le porte-parole des producteurs fera rapport sur les progrès réalisés concernant l'approbation des projets devant être entrepris avec le Fonds spécial.

18 Bureaux et Comités

18.1 Composition des Comités – à examiner et, le cas échéant, à approuver

Le Conseil examinera la composition des comités suivants pour 2017/18:

- Groupe restreint du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café (6 Membres exportateurs, 4 Membres importateurs)

- Comité des finances et de l'administration (6 Membres exportateurs, 5 Membres importateurs)
- Comité consultatif du secteur privé (8 Membres producteurs et 8 associations de pays Membres consommateurs) pour 2017/18 et 2018/19
- Comité des projets (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)
- Comité de promotion et de développement des marchés (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)
- Comité des statistiques (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)

18.2 Président et vice-président du Conseil – à élire

verbal

Conformément à l'Article 10 de l'Accord de 2007, le président et le vice-président pour l'année caféière 2017/18 doivent être élus parmi les représentants des Membres exportateurs et importateurs respectivement.

18.3 Président et vice-président des comités pour 2017/18 – à élire

verbal

La Règle 34 du Règlement de l'Organisation stipule que les élections des présidents et vice-présidents des comités sont généralement réglées pendant la dernière session ordinaire du Conseil de chaque année caféière. Le Conseil élira les membres des bureaux des Comités suivants:

- Comité des finances et de l'administration
- Comité des projets
- Comité de promotion et de développement des marchés
- Comité des statistiques

18.4 Président et vice-président du Forum et du Groupe restreint pour 2017/18 – à élire

verbal

Le Conseil élira le président et le vice-président du Forum for 2017/18.

- 19 **Questions diverses – à examiner** verbal
- 20 **Réunions futures** à suivre

Le Conseil examinera les dates des réunions en 2017/18 et 2018/19
– **à examiner et, le cas échéant, à approuver**

Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés pendant ces réunions afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour ; ils sont également invités à proposer des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures
– **à examiner**

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Accord international 2007 sur le Café
Plan d'action stratégique de l'Organisation internationale du Café (ICC-105-19 Rev.3)
Règlement de l'Organisation internationale du Café (ICC-102-7)
Mandats des comités et organes consultatifs (ICC-115-13)
Modèle de pouvoirs
Bureaux pour l'année caféière 2016/17
Procédures d'acquisition de la qualité de Membre de l'Accord international de 2007 sur le Café



Comité des finances et de l'administration

25^e réunion

25 septembre 2017 (14h30)

Yamoussoukro, Côte d'Ivoire

Ordre du jour provisoire

Point

Document

1. **Ordre du jour provisoire – à adopter** FA-159/17
2. **Rapport sur les réunions du 14 mars 2017 – à examiner, et le cas échéant, à approuver** [FA-156/17](#)
3. **Plan d'action quinquennal de l'OIC – à examiner, et le cas échéant, à approuver** à suivre

Le Directeur exécutif présentera le Plan d'action quinquennal proposé de l'OIC
4. **État des finances – à noter** à suivre

Le Comité examinera un rapport sur l'état des finances.
5. **Projet de budget administratif pour l'exercice 2017/18 – à examiner, et le cas échéant, à recommander pour approbation** à suivre

Le Comité examinera le projet de budget administratif pour l'exercice 2017/18.
6. **Arriérés de contributions – à examiner** verbal

Le Chef du Service financier et administratif fera rapport sur le paiement des contributions.

- 7 Barème des traitements et base des contributions au Fonds de prévoyance – à examiner et recommander pour approbation** à suivre
- Le Comité examinera les propositions pour la Révision du barème des traitements et la méthode de calcul des contributions au Fonds de prévoyance pour le personnel des services organiques.
- 8. Banques – à examiner** à suivre
- L'article 10 du Règlement financier de l'Organisation dispose que le Comité passe en revue la banque ou les banques dans lesquelles sont déposés les fonds de l'Organisation et transmet au Conseil sa recommandation sur une décision. Un document contenant des propositions visant à augmenter le nombre des banques dans lesquelles l'OIC peut déposer des fonds, sera diffusé.
- 9. Examen du Règlement et des Statuts du personnel– à noter** [ICC-119-17](#)
- Le président fera rapport.
- 10. Nomination des membres du Comité des finances et de l'administration et des bureaux – à examiner** à suivre
- Membres du Comité des finances et de l'administration pour 2017/18
- La proposition de composition du Comité pour l'année caféière 2017/18 sera examinée par le Conseil en septembre 2017.
- Président et Vice - président du Comité des finances et de l'administration pour 2017/18*
- 11. Questions diverses – à examiner** verbal
- 12. Date de la prochaine réunion – à examiner** verbal
- La prochaine réunion se tiendra à Londres (Royaume-Uni), pendant la 121^e session du Conseil.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

[Statuts et Règlement financiers de l'Organisation internationale du Café](#)

[Règlement de l'Organisation internationale du Café](#)

[Mandat du Comité des Finances et de l'administration \(Annexe V\)](#)



Private Sector Consultative Board

45th Meeting

26 September 2017 (09:30)

Yamoussoukro, Côte d'Ivoire

Draft Agenda

Item	Document
1. Draft Agenda – <i>to adopt</i>	PSCB-153/17
2. Report on the meeting of 14 March 2016 – <i>to consider and, if appropriate, to approve</i>	PSCB-152/16
3. Five-Year Action Plan for the ICO – <i>to consider</i>	to follow
The Executive Director will introduce the proposed Five-Year Action Plan for the ICO.	
4. The Global Adaptation Plan (GAP) – <i>to consider</i>	to follow
The Executive Director will report on the progress made on the GAP.	
5. International Coffee Day – <i>to consider</i>	verbal
The Executive Director will report on the preparations for International Coffee Day to be held on 1 October 2017.	
6. Coffee and health – <i>to note</i>	verbal
The PSCB will consider reports on coffee and health programmes.	
7. Coffee consumption – <i>to consider</i>	verbal
The representative of the Coffee Association of China will make a presentation on the coffee industry in China.	

8. PSCB representatives and office holders to follow

PSCB representatives for 2017/18 and 2018/19 – to consider

Proposals for representation on the PSCB for the next two coffee years will be considered by the Council in September 2017.

PSCB Chairperson and Vice-Chairperson for 2017/18 – to elect

9. Other business – to consider verbal

PSCB Members will be invited to discuss any new developments relating to coffee and food safety.

10. Date of next meeting – to consider verbal

The PSCB is invited to suggest matters for consideration at the next meeting.

The next meeting will take place in London, United Kingdom, at the time of the 121st Council Session.

REFERENCE DOCUMENTS

[Terms of reference for the Private Sector Consultative Board \(Annex II\)](#)



Comité des projets

14^e réunion

26 septembre 2017 (11h30)

Yamoussoukro, Côte d'Ivoire

Ordre du jour provisoire

Point	Document
1. Ordre du jour – à adopter	PJ-114/17
2. Rapport sur la réunion du 14 mars 2017 – à examiner, et le cas échéant, à approuver	PJ-113/17
3. Plan d'action quinquennal de l'OIC – à examiner	à suivre
Le Directeur exécutif présentera le Plan d'action quinquennal proposé de l'OIC.	
4. Projets de mise en valeur du café – à noter	à suivre
Le Chef des opérations par intérim fera rapport sur la mise en œuvre des projets approuvés par le FCPB et d'autres bailleurs de fonds.	
5. Fonds africain du café – à noter	verbal
Le Chef des opérations par intérim fera rapport sur les progrès du Fonds africain du café.	
6. Défis du secteur caféier asiatique et latino-américain – à noter	verbal
Le Directeur exécutif fera rapport sur l'évaluation des défis auxquels sont confrontés les secteurs du café asiatique et latino-américain.	

7. Nomination des membres du Comité des projets et des Bureaux à suivre
– à examiner

Membres du Comité des projets pour 2017/18

La proposition de composition du Comité pour l'année caféière 2017/18 sera examinée par le Conseil en septembre 2017

Président et Vice- président du Comité des projets pour 2017/18

8. Questions diverses – à noter verbal

Rapports des Membres: Les Membres souhaiteront peut-être faire rapport sur la réhabilitation de leurs secteurs du café, ainsi que sur les progrès dans le traitement des maladies et des ravageurs du café.

9. Date de la prochaine réunion – à noter verbal

La prochaine réunion se tiendra à Londres (Royaume-Uni), pendant la 121^e session du Conseil.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Mandat du Comité des projets (Annexe III)
Mandat du Sous-comité virtuel de présélection (Annexe VIII)
Stratégie de mise en valeur du café
Plan d'action



**Comité de promotion et de développement
des marchés**

14^e réunion

26 septembre 2017 (14h00)

Yamoussoukro, Côte d'Ivoire

Ordre du jour provisoire

Point	Document
1. Ordre du jour – à adopter	PM-53/17
2. Rapport de la réunion du 15 mars 2017 – à examiner, et le cas échéant, à approuver	PM-52/17
3. Plan d'action quinquennal de l'OIC – à examiner Le Directeur exécutif présentera le Plan d'action quinquennal proposé de l'OIC.	à suivre
4. Projets pour promouvoir la consommation – à noter Le Représentant du Mexique fera une présentation sur le programme de consommation intérieure au Mexique. Le Représentant de l'Éthiopie fera une présentation sur la culture de la consommation du café en Éthiopie et l'impact que cela a sur les caféiculteurs.	verbal
5. Journée internationale du Café – à examiner Le Directeur exécutif fera rapport sur les préparatifs de la campagne de la Journée internationale du Café de 2017.	

6. Comité de promotion et de développement des marchés et composition des bureaux – à examiner à suivre

Membres du Comité de promotion et de développement des marchés pour 2017/18

La proposition de composition du Comité pour l'année caféière 2017/18 sera examinée en septembre 2017 par le Conseil.

Président et Vice-président du Comité de promotion et de développement des marchés pour 2017/18

7. Questions diverses – à examiner verbal

8. Date de la prochaine réunion – à noter verbal

La prochaine réunion se tiendra à Londres (Royaume-Uni), pendant la 121^e session du Conseil.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Mandat du Comité de promotion et de développement des marchés (Annexe IV)
Mandat du Groupe directeur de la promotion (Annexe IX)



Comité des statistiques

13^e réunion

26 septembre 2017 (15h30)

Yamoussoukro, Côte d'Ivoire

Ordre du jour provisoire

Point	Document
1. Ordre du jour – à adopter	SC-74/17
2. Rapport sur la réunion du 20 septembre 2016 – à examiner, et le cas échéant, à approuver	SC-73/17
3. Plan d'action quinquennal de l'OIC – à examiner Le Directeur exécutif présentera le Plan d'action quinquennal proposé de l'OIC.	
4. Rapport sur l'atelier des statistiques du 25 septembre 2017 – à noter Le Directeur exécutif fera rapport sur le résultat de l'atelier des statistiques du 25 septembre 2017.	
5. Examen des études universitaires sur le café publiées récemment – à noter	à suivre
 L'Économiste principal fera rapport sur les études sur le café publiées récemment.	
6. Respect du Règlement sur les statistiques – à examiner	à suivre
 Le Chef des opérations par intérim fera rapport sur le respect du Règlement sur les statistiques.	

7. Table ronde sur les statistiques – à examiner verbal

Le Directeur exécutif fera rapport sur la réunion de la Table ronde sur les statistiques du 16 juin 2017.

8. Membres du Comité des statistiques et des bureaux – à examiner

Membres du Comité des statistiques pour 2017/18

La proposition de composition du Comité pour l'année caféière 2017/18 sera examinée par le Conseil en septembre 2017.

Président et Vice-président du Comité des statistiques pour 2017/18

9. Questions diverses – à examiner verbal

10. Date de la prochaine réunion – à noter verbal

La prochaine réunion se tiendra à Londres (Royaume-Uni), pendant la 121^e session du Conseil.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Règlement sur les statistiques - Certificats d'origine (ICC-102-9)
Règlement sur les statistiques - Rapports statistiques (ICC-102-10)
Règlement sur les statistiques - Prix indicatifs (ICC-105-17) ICC-105-17 Add. 1 (Prix indicatif composé et prix de groupe de l'OIC : Part de marché et pondération de chaque groupe En vigueur à compter du 1 octobre 2013)
Mandats des comités et organes consultatifs (ICC-110-13 Rev. 1 (Annexe VI))
Liste des pays exportateurs et de leurs codes, de leurs agents de certification OIC et de leurs ports d'exportation agréés (ICC-106-3)
Concepts et variables applicables aux données et utilisés dans les statistiques de l'Organisation (WP-Board 934/03)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LES OBSERVATEURS
120th SESSION DU CONSEIL INTERNATIONAL DU CAFÉ ET AUTRES RÉUNIONS
 (25 au 29 septembre 2017, Yamoussoukro, Côte d'Ivoire)
 Veuillez renvoyer ce formulaire à buckley@ico.org

A. INSCRIPTION

Catégorie de délégation (Cocher la case appropriée)

Observateur admis par le Conseil (voir ICC-117-3) <ul style="list-style-type: none"> • Pays non-membre <input type="checkbox"/> • Organisation internationale <input type="checkbox"/> • Autres <input type="checkbox"/> 	Association du CCSP <input type="checkbox"/>
--	--

J'assisterai aux réunions suivantes qui auront lieu à Yamoussoukro, (Côte d'Ivoire) en septembre 2017 (Cocher la case appropriée):

Réunion	Oui	Non
120 ^e session du Conseil (28 et 29 septembre 2017)		
Comité consultatif du secteur privé (26 septembre 2017) – <i>cette réunion est ouverte uniquement aux membres du CCSP et aux Membres de l'OIC</i>		
Comité des projets (26 septembre 2017)		
Comité de promotion et de développement des marchés (26 septembre 2017)		
Comité des statistiques (26 septembre 2017)		

M. / Mme / Mlle: Prénom:

Nom:

Nom à inscrire sur le badge d'inscription:

Titre officiel:

Organisation:

Adresse:

Pays: Téléphone:

Télécopie: Courriel:

HÔTELS ET TARIFS

	HOTELS	ADRESSES	PRIX DES CHAMBRES
1	HÔTEL PRÉSIDENT DE YAMOOUSSOUKRO 04 étoiles 180 chambres Le petit déjeuner est offert	Quartier Administratif, Côte d'Ivoire, Yamoussoukro tel : +225 30 64 64 64 http://hotelpresident.ci	Suite 150 000 FCFA (259 \$; 229 €) Supérieur 75 000 FCFA (129 \$; 114 €) Standard 50 000 FCFA (86 \$; 76 €)
2	HOTEL DES PARLEMENTAIRES 4 étoiles 300 chambres Le petit déjeuner est offert	Quartier Millionnaire, YAMOOUSSOUKRO Tel : (225) 30 64 68 00	Suite senior 90 000 FCFA (155 \$; 137 €) Suite junior 70 000 FCFA (121 \$; 107 €) Deluxe 60 000 FCFA (104 \$; 91 €) Supérieur 50 000 FCFA (86 \$; 76 €)
3	HOTEL VILLA DES HOTES 3 étoiles 30 chambres	10, Yamoussoukro, Côte d'Ivoire Tel : +225 05 09 30 38	Suite 35 000 FCFA (60 \$; 53 €) Mini suite 30 000 FCFA (52 \$, 46 €) Supérieur 27 000 FCFA (47 \$, 41 €)
4	HOTEL ROYAUME 03 étoiles	Yamoussoukro à 20m du feu de la Présidence. BP 145 Yamoussoukro Tel : (225) 30.64.00.12 / (225) 07.85.95.19 / (225) 57.98.81.91 E-mail : Hotelroyaume.yakro@gmail.com	Single : 22.000 F CFA (38 \$; 33 €) Standard : 32.000 FCFA (55 \$; 49 €) Mini-suite : 38.000 FCFA (65 \$; 58 €) Suite : 55.000 FCFA (95 \$; 84€)
5	HOTEL RESIDENCE LA CROISIERE 16 chambres	Rue Abdoulaye FADIGA Tel : (225) 30 64 50 40	Chambre simple : 38.000 FCFA (65 \$; 58 €) Grande chambre: 48.000 FCFA (83 \$; 73 €) Suite: 58.000 FCFA (100 \$; 88 €)
6	HOTEL RESIDENCE AHO SARL 39 chambres	BP 1547 Yamoussoukro Tel : (225) 30.64.75.88 Cel : (225) 07.11.01.25 / (225) 06.03.39.36 Fax : (225) 30.64.28.55 www.hotelaho.com	Suite senior: 50.000 FCFA (86\$; 76 €) Suite standard: 45.000 FCFA (78 \$; 69 €) Chambre de luxe: 35.000 FCFA (60 \$; 53 €) Chambre Hauts Standings: 30.000 FCFA (52 \$, 46 €) Chamber standard: 25.000 FCFA (43 \$; 38 €)

7	COMPLEXE HOTELIER RESIDENCE BERAH	Yamoussoukro, quartier millionnaire non loin de la direction Cie et Sodeci Tel : (225) 07 13 80 09 www.hotelresidenceberah.com	Suite senior: 50.000 FCFA (86 \$; 76 €) Twin chamber double: 30.000 FCFA (52 \$, 46 €) Mini-suite junior: 25.000 FCFA (43 \$; 38 €)
8	HOTEL LE ROCHER 3.5 étoiles 76 chambres	Yamoussoukro, Côte d'Ivoire (225) 30 64 03 08	Suite 40 000 FCFA Mini suite 35 000 FCFA (60 \$; 53 €) Supérieur 30 000 FCFA (52 \$, 46 €)

DEMANDE DE TRANSPORT

Arrivée à Abidjan

Date: Heure:

Compagnie aérienne: Numéro du vol:

Hôtel à Yamoussoukro:

Departure from Abidjan

Date: Heure:

Compagnie aérienne: Numéro du vol:

Hôtel à Yamoussoukro:

Point de ramassage pour se rendre à l'aéroport:

(Confirmer qu'il s'agit de l'hôtel indiqué ci-dessus)

Heure de ramassage:

A renvoyer à:

Nom: M. Matthieu Komenan

Titre: Directeur Adjoint

Institution: Ministère du Commerce

Tél.: +225 07 64 87 30

Courriel: komenan2010@gmail.com